

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 114

présenté par

M. Pauget, Mme Anthoine, Mme Audibert, Mme Bazin-Malgras, M. Jean-Claude Bouchet,  
M. Bouley, Mme Brenier, M. Cattin, M. Ciotti, Mme Corneloup, M. de la Verpillière,  
M. Deflesselles, M. Hetzel, Mme Meunier, M. Parigi, Mme Porte, M. Quentin, M. Reda, M. Reiss,  
M. Sermier, Mme Tabarot, M. Viala, M. Boucard, M. Aubert, M. Pierre-Henri Dumont,  
Mme Kuster, M. Ravier et Mme Serre

**ARTICLE 25**

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ou dans les transports en commun ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose clairement d'élargir la possibilité de porter une arme hors service pour les forces de sécurité dans les transports en communs qui peuvent relever d'une réglementation différente des ERP compte tenu de leur pluralité.